

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ALMA a.s.b.l.
24 mai 2023 - Cité Judiciaire**

PROCÈS-VERBAL PARTIE STATUTAIRE

Présences :

- 22 membres
- 14 procurations
- 5 non-membres

1. Mot de bienvenue

- Madame Zohra BEROS et Monsieur Gilbert GRAF – membres du C.A. de l'ALMA a.s.b.l. accueillent les personnes présentes

2. Discours de Madame Sam TANSON – Ministre de la Justice

3. Désignation de deux scrutateurs et d'un secrétaire

- Scrutateurs :
 - Sont volontaires et désignés scrutateurs : Madame Susan KOSSMANN (membre du C.A. de l'ALMA) et Monsieur Christophe CHILTE (membre de l'ALMA)
- Secrétaire :
 - Est volontaire et désigné secrétaire de la présente assemblée : Monsieur Paul DEMARET

4. Présentation du rapport d'activités 2022

- Les activités de l'ALMA sont présentées par thématiques de différents groupes de travail
 - GT politique judiciaire présenté par Monsieur Jan KAYSER
 - GT Formation par Madame Susan KOSSMANN
 - GT Agrément par Monsieur John WEBER

5. Rapport de la trésorière et présentation des comptes annuels de l'exercice 2022

- Madame Sonja BEMTGEN s'est excusée et ne pouvait pas être présente
- Les comptes annuels de l'exercice 2022 furent présentés par Monsieur John WEBER

Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs agréés

Décompte financier

2022

Recettes		Dépenses	
Cotisation membres		Frais administratifs	
1101 Cotisation membres individuels	3.300,00	2101 Secretariat	304,02
1102 Cotisation membres collectifs	720,00	2102 Divers	67,08
	4.020,00		371,10
Subsides et dons			482,30
1201 Subsides et subventions Etat	0,00	2201 frais assemblée	120,00
1202 Subsides et subventions Communes	0,00	2202 remboursement double paiement	900,00
1203 Autres subsides et subventions	0,00	2203 remboursement annulation inscription	0,00
1210 Dons	0,00		0,00
	0,00		1.502,30
Recettes de l'activité		Dépenses liées à l'activité	
1301	0,00	2301 Frais Internet	595,09
	0,00	2302 frais pour formation	3.076,55
	0,00		3.671,64
Autres recettes		Autres dépenses	
1501 Intérêts bancaires	0,00	2501 Frais de banque	63,80
1502 participation formation	3.810,00	2502 remboursement	0,00
	3.810,00	2503 Afterwork	0,00
			63,80
Total Recettes	7.830,00	Total Dépenses	5.608,84
		Solde initial	21.608,31
		Excédent de recettes / dépenses	2.221,16
		Solde final	23.829,47

0,00

6. Rapport des commissaires aux comptes

- Les commissaires Mesdames Joëlle SCHRANCK et Elisabeth RIBEIRO ont constaté la bonne tenue des comptes et remis leur attestation

Attestation

Nous soussignées, Mesdames Elisabeth Ribeiro et Joëlle Schranck, avons procédé, en notre qualité de commissaires aux comptes de l'association sans but lucratif ALMA, à la vérification du compte financier pour l'année 2022 sur base des extraits CCPL de l'association et des factures lui adressées.

Nous pouvons certifier que le décompte retrace la situation exacte de l'association au cours de l'année 2022 et ne comporte aucune anomalie.

L'exercice s'est clôturé avec un solde de EUR 23.829,47 du CCP au 31.12.2022 montrant un bénéfice de EUR 2.221,16.

Luxembourg, le 04/04/2023




7. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022

- Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été approuvés par applaudissements

8. Décharge aux commissaires aux comptes
 - Décharge a été donnée aux commissaires aux comptes par applaudissements
9. Décharge aux membres du Conseil d'administration
 - Par applaudissements la décharge a été donnée aux membres du Conseil d'administration
10. Programme d'activités 2023 et adoption du budget prévisionnel 2023
 - Le programme d'activités et le budget prévisionnel 2023 ont été approuvés
 - Activités :
 - Formations continues
 - Site web
 - Réforme loi MCC
 - ...
 - Budget prévisionnel

BUDGET 2023		2023 BUDGET
Recettes		
Cotisations membres individuels (56)	3 360,00 €	4 080,00 €
Cotisations membres collectifs (4)	720,00 €	
Participation aux formations		
#1	1 500,00 €	4 500,00 €
#2	1 500,00 €	
#3	1 500,00 €	
TOTAL	8 580,00 €	
Dépenses		
Formations continues		
#1	3 000,00 €	9 000,00 €
#2	3 000,00 €	
#3	3 000,00 €	
AFTERWORK MEDIATION	900,00 €	
SITE	5 000,00 €	
Promotion / Communication	400,00 €	
Autres dépenses / Imprévis	800,00 €	
Banques	70,00 €	
Internet	600,00 €	
TOTAL	16 770,00 €	
Résultat	-8 190,00 €	
Solde au 01/01/2023	23 829,47 €	
Exercice 2023	-8 190,00 €	
Au 31/12/2023	15 639,47 €	

11. Renouvellement partiel du Conseil d'administration

- 3 membres sortants et rééligibles :
 - Monsieur Paul DEMARET - (Centre de Médiation asbl)
 - Monsieur Jan KAYSER - (Centre de Médiation Civile et Commerciale)
 - Monsieur John WEBER - (Familljen-Center asbl)

- 3 candidatures reçues :
 - Monsieur Paul DEMARET - (Centre de Médiation asbl)
 - Monsieur Jan KAYSER - (Centre de Médiation Civile et Commerciale)
 - Monsieur John WEBER - (Familljen-Center asbl)

- Elections avec le comptage des voix par les scrutateurs :
 - Madame Susan KOSSMANN et Monsieur Christophe CHILTE

- RÉSULTATS :
 - Sont élus membres :
 - Monsieur Paul DEMARET - (Centre de Médiation asbl)
 - Monsieur Jan KAYSER - (Centre de Médiation Civile et Commerciale)
 - Monsieur John WEBER - (Familljen-Center asbl)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ALMA a.s.b.l.

Madame Sonja BEMTGEN
Madame Zohra BEROS
Madame Catherine CLÉMENT-BERGHMANS
Madame Donatella DE ANGELIS
Monsieur Paul DEMARET (Centre de Médiation asbl)
Monsieur Claude FELLENS
Monsieur Gilbert GRAF
Monsieur Lionel GUETH-WOLF
Monsieur Jan KAYSER (Centre de Médiation Civile et Commerciale)
Madame Susan KOSSMANN
Monsieur John WEBER (Familljen-Center)

12. Élection des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023

- Mesdames Joëlle SCHRANCK et Elisabeth RIBEIRO qui ont exercé la fonction de commissaires aux comptes depuis de très nombreuses années ont décidé de passer le flambeau
- Le Conseil d'Administration et les personnes présentes remercient par applaudissements l'engagement de Mesdames Joëlle SCHRANCK et Elisabeth RIBEIRO pour l'ALMA a.s.b.l.
- Appel est donc fait pour trouver les commissaires aux comptes pour l'exercice 2023 :
 - Ont postulé :
 - Monsieur Mike SCHWEBAG
 - Monsieur Domenico BERARDINO

13. Fixation de la cotisation pour 2023

- Nous retenons de ne pas modifier le montant des cotisations pour l'année 2023, ce sera donc :
 - Membres individuels : 60,- EUR
 - Associations : 180,- EUR

14. Divers

- RAS



Paul Demaret – membre du conseil d'administration de l'ALMA a.s.b.l